



Le ghetto français

22.10.04 | 16h04

Dans un livre publié par La République des idées/Le Seuil, l'économiste Eric Maurin décrit, à partir de données inédites, une société marquée par un séparatisme social généralisé, bien au-delà des quartiers difficiles. Extraits.

Le territoire s'est imposé ces dernières années comme le révélateur des nouvelles inégalités. Il leur a donné un langage pour ainsi dire physique : celui des quartiers et des "cités" où se matérialise brutalement ce que la statistique peine parfois à décrire. Un langage plus complet aussi, car la ségrégation urbaine articule et concentre presque toutes les formes d'inégalités (de revenus, de formations, de destins, etc.).

Pourtant l'évidence peut être trompeuse. Le territoire exhibe certaines formes de ségrégation et en dissimule d'autres. Les "quartiers difficiles" sautent aux yeux, mais pas les stratégies de fuite ou d'évitement qui en éloignent. Les lignes de démarcation de la misère sont infiniment plus spectaculaires que les ruses de l'esquive (...).

C'est à ces évidences trompeuses qu'a succombé la politique de la ville depuis quinze ou vingt ans. Abusée par le visible, elle participe d'une conviction d'autant plus partagée qu'elle a pour elle l'intuition la plus commune : le problème central de la société française serait de résoudre les difficultés de quelques centaines de quartiers dûment répertoriés, où se concentre l'essentiel des exclus. La "fracture sociale" passerait entre une minorité de cas extrêmes et le reste de la société, entre une frange d'exclus et la masse informe des inclus. En somme, le problème se résumerait au "scandale manifeste" des zones les plus déshéritées.

Cette représentation sous-estime grandement l'étendue du mal. Elle fait comme si la difficulté procédait essentiellement de quelques "quarantaines sociales", comme si une soudaine poussée de ségrégation territoriale avait créé 500 ou 600 enclaves déshéritées à l'intérieur d'un paysage relativement homogène et continu.

En réalité, les difficultés sont à la fois plus anciennes et plus générales. Plus anciennes, car les indicateurs de ségrégation territoriale révèlent une situation à peu près fixe depuis quinze ou vingt ans. Plus générales ensuite, car cette ségrégation déborde largement le problème particulier des ghettos pauvres, que par ailleurs aucune politique n'est parvenue à résoudre. (...)

De fait, le "ghetto français" n'est pas tant le lieu d'un affrontement entre inclus et exclus que le théâtre sur lequel



chaque groupe s'évertue à fuir ou à contourner le groupe immédiatement inférieur dans l'échelle des difficultés. À ce jeu, ce ne sont pas seulement des ouvriers qui fuient des chômeurs immigrés, mais aussi les salariés les plus aisés qui fuient les classes moyennes supérieures, les classes moyennes supérieures qui esquivent les professions intermédiaires, les professions intermédiaires qui refusent de se mélanger avec les employés, etc. Bref, en chacun de nous se découvre un complice plus ou moins actif du processus ségrégatif.

Les quartiers sensibles doivent demeurer naturellement un sujet de préoccupation, mais ils ne sont que le résultat le plus visible de la ségrégation urbaine. (...) Les mêmes passions qui poussent à se détourner des "ghettos pauvres" président à la sécession des "ghettos chics" à l'autre bout de la chaîne, et alimentent au passage les dynamiques de cloisonnement qui traversent toute la société. Le phénomène le plus marqué ne procède d'ailleurs pas tant d'une "ghettoïsation par le bas" que d'une "ghettoïsation par le haut".

Dans un pays où le discours politique est régulièrement marqué par les incantations sur le thème de l'égalité républicaine et le rejet du "modèle américain" - spontanément associé aux ghettos communautaires -, la réalité et l'étendue de la ségrégation territoriale font figure de mal social inassumé et de démenti cinglant.

Ces constats invitent à repenser en profondeur les politiques sociales en la matière. Les politiques de la ville et du logement menées depuis vingt ans pour faire progresser la mixité en développant les logements sociaux ou les aides personnalisées au logement ont peut-être atténué quelques symptômes, mais n'ont jamais atteint les causes intimes de la ségrégation. De même, les politiques ciblées en faveur des territoires les plus désavantagés, comme les zones d'éducation prioritaires (ZEP) ou les zones franches, s'avèrent très décevantes.

Si ces efforts sont restés relativement vains, c'est parce qu'ils s'en sont pris essentiellement aux conséquences visibles de la ségrégation. Or on a peu de chance de désamorcer les processus de sécession territoriale sans s'attaquer au principal facteur d'anxiété sociale qui les sous-tend : la précocité et l'irréversibilité des mécanismes d'enfermement des individus dans des destins écrits d'avance. Car, en cloîtrant le présent dans des territoires, c'est aussi l'avenir que l'on enferme ou que l'on sécurise. Si le territoire est l'enjeu d'une compétition aussi âpre, c'est que le lieu de résidence et les interactions sociales qu'il conditionne comptent parmi les ressources essentielles d'une concurrence généralisée pour les meilleurs destins, laquelle s'engage désormais dès l'enfance.

(...)

Le débat démocratique a certainement avancé ces dernières années puisque les termes même de "ghetto" ou de "ségrégation" n'y sont plus tabous : face à la réalité des quartiers, la pudeur et le long cortège des euphémismes d'hier ne sont plus de mise. Mais un nouveau pas doit être franchi : alors que beaucoup considèrent encore que les déchirements de la ville affectent

essentiellement une minorité d'exclus, il va falloir accepter l'idée que les mécanismes de la ségrégation traversent toute la société et non seulement ses franges.

La défiance et la recherche de l'entre-soi, les stratégies d'évitement et de regroupement concernent à peu près toutes les catégories - à commencer par les plus favorisées - et organisent les formes de la coexistence sociale sur l'ensemble du territoire. Ce tableau (...) laisse entrevoir une société à la fois fragmentée et figée, hantée par la peur du déclassement. Une société où l'on change souvent de trottoir.

En réalité, on ne se bat pas seulement pour des espaces plus "sûrs", des logements de qualité ou des équipements de proximité, mais encore et peut-être avant tout pour des destins, des statuts, des promesses d'avenir. En choisissant son lieu de résidence, on choisit aussi ses voisins et les enfants de ses voisins, ceux avec lesquels nous ferons grandir les nôtres, ceux avec lesquels nous les enverrons à l'école, etc. S'il en est ainsi, c'est parce que nous croyons que la qualité de l'environnement social immédiat pèse de tout son poids sur la réussite ou l'échec de chacun.

Jusqu'à une époque récente, cette intuition pratique n'avait guère été mise à l'épreuve par les sciences sociales. Elle commence à l'être et les travaux à son sujet lui donnent raison. Loin d'être un fantasme, le poids des interactions de voisinage et du contexte immédiat sur les destins sociaux s'avère considérable. De fait, la ségrégation ne consiste pas seulement à assigner certains individus à certains territoires, à ranger chacun auprès de ses pairs : elle verrouille aussi l'avenir. Elle ouvre, entrouvre, amenuise ou ferme l'horizon, selon que l'on grandit aux côtés de parents et de voisins diplômés ou dans un quartier dévasté par l'échec, dans une zone pavillonnaire peuplée de professions intermédiaires ou dans un centre-ville embourgeoisé. L'environnement social immédiat n'est pas une contingence secondaire de l'existence (...) : il tend au contraire à s'imposer comme une condition existentielle du développement de chacun.

Comment lutter contre la ségrégation et les inégalités de contexte qui la caractérisent et l'alimentent ? Question difficile dans un pays où la "mixité sociale" recueille les suffrages d'une écrasante majorité de citoyens - notamment parmi les intellectuels et les politiques -, mais se heurte aux choix concrets et aux pratiques individuelles d'une majorité tout aussi écrasante - y compris parmi les intellectuels et les politiques. Faut-il se scandaliser d'une telle contradiction ? Faut-il s'émouvoir de découvrir en chacun de nous les passions enfouies de la ségrégation dont nous constatons les effets autour de nous ?

Le "bon citoyen" qui, relativement diplômé et correctement rémunéré, irait s'installer par solidarité dans un quartier déshérité serait aussi rapidement suspecté d'être un "mauvais parent". Cette contradiction est certes terrible mais, paradoxalement, elle aide à mieux comprendre les ressorts cachés du séparatisme social : c'est peut-être aux individus eux-mêmes qu'il faut s'intéresser, plutôt qu'aux territoires.

La plupart des politiques qui, depuis quinze ou vingt ans, ont

tenté d'endiguer le phénomène en ciblant des territoires (...) n'ont en aucune façon désamorcé les "bonnes raisons" que peut avoir chacun d'aspirer à un bon voisinage. (...)

Il faut tourner nos politiques vers les individus. C'est en atteignant les individus que l'on transformera le territoire - et non l'inverse - et que l'on parviendra à atténuer l'extraordinaire anxiété qui traverse la société française depuis une vingtaine d'années. Il faut pour cela appliquer résolument un principe : donner davantage aux jeunes enfants et aux adolescents les plus démunis de ressources familiales.

Les marges de manœuvre restent considérables pour améliorer les conditions de développement des tout jeunes enfants, les conditions de logement des adolescents ou pour aider les jeunes adultes à se former plutôt que d'entrer de façon précoce sur le marché du travail pour finalement errer d'emplois précaires en emplois précaires.

L'ensemble de nos politiques publiques pour la santé, le logement ou la formation peut être réorienté de manière à se concentrer réellement sur les jeunes les plus démunis et à éviter de se disperser sur un trop grand nombre de bénéficiaires, ou de territoires, choisis selon des critères manquant de transparence et de souplesse. Les évaluations disponibles convergent toutes pour souligner que les investissements publics pour l'amélioration des conditions de développement des jeunes les plus démunis ne sont pas seulement justes, mais parmi les plus rentables qui se puissent concevoir.

La réflexion pourrait (et devrait) naturellement être prolongée. Comment lutter contre les causes profondes de la ségrégation territoriale sans atténuer l'anxiété sociale des familles et des jeunes face à l'école et au marché du travail ?

Dans la foulée des politiques alternatives que j'ai tenté d'illustrer, je crois notamment nécessaire de promouvoir une école moins sélective, moins anxiogène, avec des programmes moins lourds et plus concrets, autour desquels pourraient se déployer des scolarités obligatoires dont le redoublement et l'échec seraient quasi bannis (comme c'est d'ailleurs le cas chez la plupart de nos voisins européens).

Le collège est le moment où se construisent les relégations les plus définitives et les humiliations les plus marquantes. Le moment où se creusent d'irrémediables distances entre ceux que leur environnement social prépare depuis longtemps aux exercices savants et aux humanités, et ceux qui en ignorent les codes ou n'en perçoivent pas l'utilité. Suspendre la sélection précoce et promouvoir un véritable "collège pour tous" reste un projet d'actualité, dont l'objectif serait l'acquisition d'une culture commune par chaque classe d'âge, culture discutée et définie par l'ensemble de la société et non plus seulement par les spécialistes de chaque discipline.

Un premier problème, le plus évident, est de définir cette culture commune, adaptée à un collège de masse. Il s'agit d'un problème évidemment extrêmement délicat, mais de nature essentiellement politique. Il doit pouvoir se résoudre sur le forum

démocratique.

Peu de choses sont vraiment importantes pour comprendre l'essentiel d'une société et être capable d'y prendre place. Il doit être possible de converger vers des programmes accessibles à un plus grand nombre de collégiens. Ce faisant, on pourrait espérer régler en partie le problème posé aux enseignants par l'hétérogénéité des publics fréquentant aujourd'hui le collège.

Toutefois la véritable difficulté n'est peut-être pas tant de redéfinir les objectifs de la scolarité obligatoire que de modifier les rapports des familles avec l'école, et notamment des familles les mieux informées des enjeux d'une bonne formation initiale. Autrement dit, il semble difficile d'imaginer un collège moins concurrentiel et inégalitaire sans réformer également le lycée et l'enseignement supérieur et, plus généralement, sans promouvoir une société plus fluide. Il serait utopique d'espérer désamorcer la concurrence pour les meilleurs lycées en gardant l'enseignement supérieur tel qu'il est, avec des grandes écoles ultra-élitistes, des filières universitaires de relégation, et très peu de passerelles entre les deux.

L'enseignement supérieur ne concerne aujourd'hui qu'une minorité d'enfants : essentiellement des enfants de cadres supérieurs et, à un moindre degré, de classes moyennes. Les problèmes peuvent à ce titre paraître secondaires par rapport à ceux que rencontre une majorité d'enfants dont beaucoup sont en échec dès l'école et le collège. En réalité les deux questions sont intimement liées.

La ségrégation spatiale, l'usage consumériste des établissements privés par les parents, la pression pour les classes de niveau, l'orientation sélective, etc., toutes ces réalités qui minent l'école et le collège de l'intérieur ne pourront être désamorcées si l'enseignement supérieur reste une institution aussi cloisonnée où chaque inflexion de trajectoire est aussi un irréversible déclassé social.

Plus fondamentalement, c'est notre modèle de société tout entier qu'il faut interroger. La France se caractérise par un degré élevé et croissant d'inégalités de statut dans l'emploi. Depuis maintenant vingt ans, les inégalités de salaires ou de revenus restent à des niveaux historiquement faibles, mais les inégalités d'exposition à l'intérim, aux CDD et au chômage sont en augmentation régulière.

La France est le pays d'Europe où ces inégalités entre jeunes et âgés ou entre diplômés et non-diplômés sont les plus élevées. Dans le même temps, la mobilité dans la hiérarchie des salaires baisse. Pour simplifier, la société française s'adapte aux changements contemporains en maintenant des inégalités de revenus relativement modérées (au regard de ce qu'elles ont été), mais de plus en plus irréversibles. En somme, elle produit de nouveaux statuts auxquels sont associés des destins étroitement scellés.

Il n'y a là aucune fatalité. Il existe bien d'autres façons de s'adapter aux évolutions technologiques et industrielles, comme en témoigne la diversité des expériences en Europe et outre-

Atlantique. Il est tout à fait possible d'évoluer vers une société où les trajectoires se définissent de façon moins irréversible à chaque étape de la scolarité et de la vie, une société où les échecs de chacun ne soient pas autant d'atteintes destructrices à l'estime de soi. Il est tout à fait possible d'évoluer vers une société plus fluide.

Cela suppose des passerelles plus nombreuses et bien plus étroites, des allers-retours plus fréquents et naturels, entre formation initiale et marché du travail, formation générale et formation professionnelle. Alors seulement les familles pourront entretenir un rapport un peu moins anxieux à l'avenir, à la scolarité de leurs enfants et au territoire qui cristallise et révèle l'étendue des blocages. Et les conditions d'une plus grande mixité sociale seront peut-être réunies.

A l'orée des années 1960, dans des discours restés célèbres, John Kennedy puis Lyndon Johnson définissaient une nouvelle frontière sociale pour leur pays : au-delà de l'égalité des droits, l'égalité réelle des personnes, l'égalité devant les processus de constitution de soi, devant l'avenir. Il est de bon ton aujourd'hui de déclarer que tout a été dit et tenté en matière de justice sociale. L'examen scrupuleux de la situation française montre qu'il n'en est rien. A bien des égards, nous n'avons jamais réellement pris acte du déchirement intérieur de notre société, ni réellement mis en œuvre les principes politiques qui permettraient de la rassurer et de la recoudre.

Éric Maurin, 41 ans, polytechnicien et docteur en économie, est chercheur au groupe de recherche en économie et statistique (Gregsta, CNRS). Il est l'auteur de *L'Egalité des possibles*, publié en 2002 par *La République des idées/Le Seuil*, qui a renouvelé la réflexion sur la classe ouvrière et son poids électoral.

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 23.10.04

Comment la France se fige et prend peur

22.10.04 | 16h04

Tout (e) citoyen (ne) devrait lire ce livre. Toute personne impliquée dans la vie publique, curieuse de l'intérêt général, soucieuse de l'avenir du pays devrait s'y précipiter au plus vite, s'en emparer et en débattre. Polytechnicien, économiste, formé à l'austère école des statistiques, où la chasse aux trésors suppose de déjouer bien des pièges, Eric Maurin fraye un chemin de recherche à part dont les rigoureuses découvertes obligent à d'immenses remises en cause.

Son inquiétude, c'est la crise du politique dont témoignent le gouffre de l'abstentionnisme et le trop-plein du populisme. *"Pourquoi l'offre politique est-elle devenue incapable de fédérer, de mobiliser, autour de projets cohérents ? se demandait-il au lendemain du 21 avril 2002. Une grande partie de la réponse tient, je crois, à notre incapacité à décrypter les tensions et les clivages qui traversent notre société."* A l'époque, il avait illustré

▼ PUBLICITE

son propos par une recherche novatrice sur la transformation de la condition ouvrière (L'Egalité des possibles, La République des Idées/Le Seuil, 2002).

Aujourd'hui, il l'élargit en s'attaquant au territoire, aux illusions et faux-semblants de notre représentation de la France, de ses cités et de ses quartiers. Dis-moi auprès de qui tu habites et je te dirais quelle société tu construis : tel pourrait être le résumé de sa démarche. Notre vision commune, vulgate de gauche comme de droite qui domine la politique de la ville depuis deux décennies, est celle d'un pays où l'inscription de la fracture sociale dans l'espace se résumerait à la question des cités, quartiers, zones dites "difficiles". Quelques centaines d'enclaves où se concentraient l'exclusion, la misère et la déshérence et qui appelleraient des politiques ciblées. Sans bavardage, avec autant de précision que de précaution, Eric Maurin fait exploser cette représentation, ramenée à une *"lecture simpliste de la société"*.

Utilisant des données inexploitées de l'Insee sur un échantillon représentatif de voisinages de 30 à 40 logements adjacents, il dévoile le vrai visage de notre pays. *"La dramaturgie française de la ségrégation urbaine n'est pas celle d'un incendie soudain et local, écrit-il, mais celle d'un verrouillage général, durable et silencieux des espaces et des destins sociaux."* Son tableau des inégalités territoriales révèle une société *"extraordinairement compartimentée"*, *"une société où l'on change souvent de trottoir"*, *"à la fois fragmentée et figée, hantée par la peur du déclassement"*.

La vraie ghettoïsation se fait par le haut, chez les riches et les plus aisés, le lieu de résidence devenant le principal marqueur social. On veut vivre entre soi, entre semblables et pareils, dans un but explicite où, à travers la scolarité et les fréquentations des enfants, se joue l'essentiel : la préemption de l'avenir, l'accumulation de capital culturel et, au final, des destins écrits d'avance. A rebours des discours illusoire sur une République d'autant plus idéalisée qu'elle est imaginaire dans les faits, Maurin nous alerte sur notre responsabilité collective dans la construction d'une société de castes, où le vrai communautarisme est social.

De cette démonstration implacable, prolongée par des propositions, on n'aura donné, ici, qu'un avant goût tant son invite est radicale : *"C'est notre modèle de société tout entier qu'il faut interroger"*.

Edwy Plenel

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 23.10.04



Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés © **Le Monde** 2004

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la [licence](#) de droits d'usage, en acceptant et en respectant les dispositions.

La fréquentation de ce site est contrôlée et certifiée par Diffusion Contrôle

[Besoin d'aide ?](#) | [L'abonnement au Monde.fr](#) | [Conditions générales de vente](#) | [Qui sommes-nous ?](#)